



Moulins, le 11 juin 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plan particulier d'intervention de la société All'Chem située à Montluçon

Le plan particulier d'intervention (PPI) de la société All'Chem, située à Montluçon, a été approuvé par Madame la préfète de l'Allier le 7 juin 2019 par arrêté n° 1414/2019.

Ce plan définit l'organisation des secours en cas d'accident pouvant avoir des conséquences graves pour la population, les biens et l'environnement à l'extérieur de l'enceinte de l'entreprise. Il s'applique sur les communes de Montluçon et de Désertines.

Ce plan peut être consulté dans les mairies de Montluçon et de Désertines, ainsi qu'à la sous-préfecture de Montluçon et à la préfecture.

Contact presse

Préfecture de l'Allier – Communication interministérielle

04.70.48.30.36

communication@allier.gouv.fr